

BERNARD CHARBONNEAU

Chronique du terrain vague, 8

(La Gueule ouverte, n° 10, août 1973)

Une jolie gueule bien pomponnée

DE LA FORÊT À PERTE DE VUE

J'ai connu la nature : le plus vaste espace français. Et comme ailleurs en Europe c'était aussi une création de l'homme puisqu'il s'agissait d'une immense forêt qu'il avait en grande partie plantée. Dans la Grande Lande de rares routes encadraient des solitudes où l'on pouvait partir à l'aventure sur des dizaines de kilomètres en suivant de vagues pistes. On y trouvait des dunes fossiles dominant la mer bleu noir des pins, des lagunes dans la bruyère et les ajoncs, des filets d'eau glacée courant sur du sable au fond des ravins ombragés de chênes : qu'en savait l'idiot qui fonçait sur la route en ligne droite ? Et sur la côte ouest, escarpée, de grands lacs, des dizaines de kilomètres de caps et de plages de sable fin bordés par la pignada, où pêcher et planter sa tente : mais pour atteindre Saou Bère, il fallait faire huit kilomètres à la rame. Je ne pardonnerai jamais aux Bordelais de ma génération – qui sont Arcachonnais et non Landais – d'avoir laissé détruire le paradis sans dire un mot.

Puis la guerre est venue, les Allemands ont ouvert des pistes en ciment qui menaient aux blockhaus des plages, et le tiers de la forêt mal entretenue, a été dévoré par de grands feux. Pour les combattre l'on a subventionné l'ouverture de clairières. Et les subventions et les machines, encore plus dévorantes que la flamme, ont ramené le vide qui

s'étend à perte de vue ; mais ce n'est plus celui des ajoncs, c'est celui de la lande à maïs arrosé nuit et jour dans le sable saturé d'engrais. Enfin est venue la paix, la prospérité et le tourisme, les pavillons et les tentes qui s'installent chaque fois que la route avance. Puis il y eut l'aménagement, qui lui n'avance pas mais couvre la totalité de l'espace : la mission Saint-Marc, à laquelle succéda la mission Biasini. Il fallait bien sauver la côte landaise menacée par l'extension anarchique du tourisme en l'y installant systématiquement.

UN FAUX DÉBAT

Quand il est question d'aménagement de la côte aquitaine, on limite en général le débat entre les plans de ces deux missions, alors que sur le fond du projet et les détails de l'exécution, le plan Biasini ne fait que reprendre le plan Saint-Marc.

Il suffit de comparer la carte publiée par ce dernier dans *La Socialisation de la nature* avec celles de la mission Biasini, c'est à peu près la même, et d'ailleurs Saint-Marc reproche à Biasini d'avoir repris ses projets. Dans une interview à *Sud-Ouest* (1), il se vante d'être le véritable auteur du canal aquitain dont on a dû suspendre les travaux parce qu'il menaçait d'abaisser le niveau et de souiller les lacs, des bases nautiques de Bombannes et de Soustons établies sur des rives où l'on devait en principe interdire la bâtisse. Il lui reproche de retarder les travaux et de renoncer à l'aménagement de la Leyre, et rappelle être à l'origine du projet de Moliets, dans un site lacustre intime qu'il ne peut qu'anéantir ; il lui fait seulement le grief de s'opposer à sa construction parce que le maire de cette localité est un adversaire du gouvernement. Plan Saint-Marc ou plan Biasini ? Tout le débat se réduit ici à la question clé : qui détruira le charme de Moliets : Pompidou ou Mitterrand ? (2). Parti d'une critique judicieuse du ravage de la nature et du gigantisme touristique, l'auteur du premier plan

d'aménagement de la côte aquitaine aboutit à un projet qui en fait un chapelet de petits Arcachon, où il y aura seulement 480 000 lits au lieu des 520 000 prévus dans le projet Biasini. Visiblement, l'auteur de *La Socialisation de la nature* n'avait pas alors réalisé toute l'ampleur du problème.

C'est le principe même de l'aménagement, tel qu'il est conçu aujourd'hui qu'il faut mettre en cause : le refus de voir la contradiction entre la protection de la nature et des sociétés landaises et l'expansion touristique à tout prix. Il faut en finir avec la justification, indéfiniment ressassée par les officiels : « Nous sommes ici non pour accélérer le développement de l'industrie touristique de la côte aquitaine mais pour contrôler et organiser un développement spontané et inévitable de 5 % par an. Autrement dit, si nous n'étions pas là, la côte s'urbaniserait de toute façon mais dans l'anarchie. » (3)

Pour y répondre, il suffit de faire trois cartes du secteur pilote de Moliets ; l'on y voit qu'en un quart de siècle l'urbanisation sauvage n'a progressé que de façon limitée – et encore – c'est surtout à Seignosse-le-Penon, premier effet de la « socialisation de la nature » par le biais de la Caisse des dépôts. Par contre, si l'on exécute le plan de la mission, ce secteur va être asphalté, bétonné et clôturé, à plus de 50 %, pollué et réglementé à 100 %. Et les quelques îlots que l'on aura préservés à force de police vont être aussitôt menacés par la foule motorisée que les routes, l'équipement et la propagande de la mission, y auront amenée après avoir chassé les Landais. Que choisit-on, les Landes ou la banlieue touristique ? Jeter un coup d'œil sur les cartes, c'est répondre à la question. Et que l'on n'invoque pas la « socialisation » puisqu'ici la forêt côtière appartient en grande partie à l'État : va-t-il s'exproprier lui-même afin de s'empêcher de vendre la côte aux particuliers ? Ce que d'ailleurs il se prépare à faire dans bien des cas après avoir « investi » (4) les milliards du contribuable. Je donnerai une autre interprétation de l'aménagement et de la socialisa-

tion des Landes. Le monstre de la croissance exponentielle a toujours plus faim d'espace. Or, il y avait là au bord de la mer le plus grand gisement d'Europe occidentale. L'engloutir d'un seul coup dépassait les capacités des trusts privés, il fallait l'aide de l'État propriétaire d'une partie du sol, seul capable d'assurer les investissements et les contraintes juridiques nécessaires. Et une telle destruction ne pouvait s'opérer que sous le couvert de la protection de la nature. Mais après les Landes, où iront les bulls ?

LES PLANS DE LA MISSION

Je m'en tiens là pour ce qui est de la critique de fond de l'aménagement, en ayant parlé ailleurs ; je propose d'ajouter désormais à ce vocable hypocrite l'a privatif : a-ménagement. Et, jugeant sur pièces, je passerai à l'examen des plans détaillés de la mission Aquitaine : ils ne sont devenus publics que sur le tard, il vaut mieux placer les intéressés devant le fait accompli, et d'ailleurs les planificateurs ignorent parfois leurs plans. J'en ferai la critique UPA par UPA (Unité principale d'aménagement) et SEN par SEN (Secteur d'équilibre naturel, c'est-à-dire légèrement bétonné). Je m'en tiendrai aux faits les plus caractéristiques.

UPA 1 (pointe de Grave). Il arrive que les aménageurs soient en contradiction avec eux-mêmes. Qui va l'emporter ici de Messieurs Biasini ou Monod ? Car la contradiction que l'on refuse dans ce cas est entre l'industrie lourde ou chimique et l'industrie touristique ; la tache noire de la zone industrielle du Verdon s'incruste au cœur même de l'UPA 1, au moment où Jérôme Monod vient d'annoncer que le second Fos sera installé à l'entrée de la Gironde. Un kilomètre à peine va séparer les grillages des aciéries des plages de Soulac : il fera bon bronzer à l'ombre des hauts-fourneaux. Et par vent du sud-ouest, vent dominant, les conches de Royan bénéficieront du développement. Bel exemple de prospective.

SENA (Grayan-Montalivet). Qu'entend-on par « secteur d'équilibre naturel »? On ne le sait trop, mais ce sera naturel. Il y aura bien ici 32 000 lits, mais ils seront occupés en partie par des naturalistes.

UPA 2 et 3, SEN B et C (du lac d'Hourtin au Porge). On quadruple ou presque, ici, le nombre des lits (de 7 000 à 26 000). On creuse un canal pour baignoires nautiques etc. Remarquons entre autres que la belle rive du lac d'Hourtin est coincée entre deux stations de 6 000 et 8 000 lits: c'est sans doute ce que l'on appelle écarter les habitations du bord du lac, qui appartient à l'État. C'est pour éviter ce genre de désastre que Gribouille Datar a mis sur pied l'aménagement. Et comme Hourtin-Bourg doit se développer sur la rive plate de l'est, on peut juger de l'état de cette mince nappe d'eau dont le renouvellement est très facile. Si le lac du Bourget, dont le volume d'eau et l'alimentation sont infiniment plus abondants, en quelques années, menace de crever, combien faudra-t-il de mois au lac d'Hourtin une fois « équipé »? À noter la discrétion du plan en ce qui concerne les stations d'épuration.

Au sud du lac d'Hourtin, soulignons pour une fois l'efficacité des défenseurs de la nature. Ceux-ci ayant protesté contre l'élargissement du canal à l'est de l'étang de Cousseau dans les marais biologiquement très riches, les aménageurs conçurent un nouveau tracé, cette fois à l'ouest de Cousseau, dans des dunes de 40 mètres magnifiquement boisées. On imagine le coût de l'effet de l'énorme tranchée indiquée sur la carte de la mission. Peu de choses à faire sur l'étang de Lacanau déjà largement occupé; l'intéressant, c'est de disposer d'un vaste espace vierge où l'on puisse s'immortaliser en laissant sa trace de béton.

Le SEN B situé entre les deux UPA restera naturel: il n'y aura que 5 000 lits. Dans le SEN C, le nombre de lits passera seulement de 2 000 lits à 10 000. Bien entendu, on ouvrira des routes pour permettre aux baignoires d'aller se coucher.

UPA 4, 5 et 6 (bassin d'Arcachon). Ces UPA correspondent au bassin d'Arcachon presque partout déjà suroccupé. L'UPA 4 étant la seule zone disposant encore d'un espace libre, l'on plantera donc au Grand Crohot et dans la Lède de l'Entrée plus de 10 000 lits. À signaler que la réalisation du grand canal transaquitain signifierait la fin du courant de la Lède, le plus beau avec celui de Sainte-Eulalie et le Huchet : il faut choisir entre le torrent qui serpente dans les pins et le canal pollué en ligne droite. Et même derrière la fourmière du Cap Ferret, augmentée de 12 000 lits, on liquidera le dernier petit bout de forêt domaniale en installant 1 500 lits au Truc-Vert. Dans les vases des UPA 5 et 6 de l'est du bassin, l'on prévoit de creuser des chenaux et des « plans d'eau » à côté de « zones de protection biologique à étudier » (elles le sont toutes à la différence des stations qui sont à bâtir). On peut imaginer l'effet du travail dans ces vasières, et l'état des eaux brassées par les courants de marée. Bien que le bassin d'Arcachon soit déjà largement pollué, l'on prévoit cependant que le nombre de lits disponibles passera de 153 000 à 254 000. Comment assurera-t-on l'épuration de ce bouillon humain ? On utilisera l'anus de la Salie qu'on n'arrive pas jusqu'ici à implanter dans la houle de l'Atlantique, qui peut tout encaisser. SEN D, UPA 7, SEN E (Sanguinet, Biscarrosse, Mimizan). Dans le SEN D constitué par la forêt usagère de La Teste, le nombre de lits passera de 4 000 à 12 000, assortis des parkings correspondants. Comme celle d'Hourtin, la rive ouest du lac de Sanguinet, accidentée et boisée, se réduira à quelques kilomètres coincés entre deux banlieues. Pour celle du lac de Biscarrosse où la pollution touristique prendra le relais de la pollution pétrolière, pas de problème, la plus grande partie du SEN E est efficacement protégé par les grillages de la base de fusées ; on ajoutera quand même quelques logements contre les grilles. Si l'on construit le miraculeux canal transaquitain, le courant de Sainte-Eulalie coupé de chutes disparaîtra ; il est vrai que c'est en bonne

voie depuis le creusement du premier tronçon entre le lac de Biscarrosse et de Sanguinet. Comme les eaux polluées du premier s'écoulaient dans le second on a suspendu ces travaux rentables : espérons que c'est provisoire. Comme à la Salie, on fera appel aux experts, qui n'avaient pas prévu que si l'on fait un trou, l'eau passe.

UPA 8 SEN F (Contis, Léon). Dans l'UPA 8 comme dans l'UPA 9 la créativité des aménageurs se donne libre cours. L'on creuse, l'on transforme le marais de Contis en lac pour y édifier des îles marécageuses qui serviront de réserves naturelles (les naturalistes vont être contents, non?). La bâtisse sous des formes diverses occupera un bon tiers de la forêt. Le nombre des lits passe de 32 000 à 56 000, et dans le secteur « d'équilibre naturel F » de 9 000 à 16 000. Notons le projet de canal, ici particulièrement raffiné. Il y a là quelques étangs minuscules de 300 à 500 mètres de long sur 50 à 200 mètres de large, de profondeur inconnue. Le planificateur, ou son géomètre, a prévu qu'ils seraient réunis au canal par des bretelles aquatiques, sans doute afin d'y permettre l'exercice du ski nautique. Parfois la créativité de Jérôme Ubu tourne au délire. UPA 9, SEN G (Moliets, Capbreton). C'est le chef-d'œuvre de l'aménagement. Pour protéger la nature, l'on va cette fois bétonner, équiper, creuser plus de la moitié de l'espace forestier : il n'y avait que des îlots humains dans l'océan des pins, il n'y aura plus que des lambeaux de forêt dans l'océan humain (cf. la carte de l'UPA). Comment les protéger de la fourmilière que l'on aura installée, sinon par des grillages ? On peut imaginer la protection de la nature le long de la jungle du courant du Huchet réduit à un couloir de quelques centaines de mètres de large entre une « forêt affectée par l'aménagement », un « parc urbain » et un « parc d'attractions avec réserves d'animaux » (5). Dans ce secteur ce ne sont que zoos, voies express, campings lacustres et bases nautiques, restructuration des courants. Un ensemble de 30 000 lits

va être établi dans la forêt intacte de Moliets et Mesanges, sans doute afin d'éviter son invasion.

On y creusera entre autres d'énormes lacs d'eau salée dont le fond sera recouvert d'un film de plastique afin d'éviter de contaminer la nappe d'eau (la technique permet tout et Aquitaine-chimie y trouvera son compte). Mais que va-t-il rester du site classé de Moliets? Il y aura de belles photos à prendre quand les bulls viendront l'enrichir. Quant au secteur d'équilibre naturel G, il aura 54 000 lits. Or l'on parle d'établir un port pour pétroliers géants dans le golf de Capbreton (chut! faut pas trop le dire pour ne pas faire de peine à Biasini). Là encore entre les deux industries, il faudra choisir.

CONCLUSION

L'aménagement qui consiste à protéger les Landes en y attirant les foules par la propagande, l'équipement et les milliards est pure destruction; et l'on peut se féliciter que l'on ait renoncé provisoirement à l'aménagement de la vallée de la Leyre, dont le paysage et le milieu sont encore plus fragiles. Pourtant, on aurait pu concevoir un aménagement respectueux des Landes et des Landais, bien moins coûteux et qui eût évité les erreurs engendrées par l'illusion que la technique peut tout. La première chose à faire eût été d'établir un bilan naturel et social de la forêt landaise en fixant la charge humaine limite qu'elle peut supporter sans cesser d'être elle-même: ce calcul des limites du progrès économique et démographique devrait précéder toute opération de ce genre. L'originalité profonde des Landes, c'est l'immensité, la solitude autant que les pins: au-dessus de tant de touristes au kilomètre carré, on ne leur donne plus Moliets mais Le Vésinet. Il fallait – et c'est stupide d'avoir à le dire – poser en principe qu'il n'y a plus de Landes sans forêt et qu'on ne la protège pas en la faisant abattre. Par conséquent,

l'espace naturel boisé doit être la règle, et les secteurs plus ou moins urbanisés par les particuliers ou l'administration ne peuvent représenter qu'une fraction à définir de l'espace : une forêt dont ils occupent plus du quart n'est plus une forêt mais tout au plus un bois de Vincennes. Les crédits gaspillés dans des entreprises titanesques doivent être transférés à un équipement léger, facile à enlever, et à l'entretien de la forêt par ses habitants ; ce qui risque de procurer plus d'emplois que des cités fantômes, vides les trois quarts de l'année. La « créativité » qui consiste à bourrer la carte de constructions diverses avant de le faire sur le terrain manifeste bien peu d'imagination : il en faut cependant pour concilier le tourisme et les Landes. Pourquoi ne pas s'en tenir à quelques cabanes en bois du genre de celle des résiniers, situés en pleine forêt ? Afin d'opérer l'inévitable sélection, qui serait celle du goût et non de l'argent, on se refuserait à ouvrir des voies d'invasion et de pollution, et ces hameaux ne seraient accessibles que par pistes paillées ou cimentées, l'usage des quelques routes, solidement barrées de chaînes dont les pompiers et les forestiers auraient la clef, serait réservé à la poste et au médecin. Bien entendu pas de moteurs sur les lacs, la voile et la rame comme en Bavière. Ce serait dur de se ravitailler ? Après tout, les vieux l'ont bien fait quand ils étaient jeunes, et je peux témoigner des joies que nous en avons tirées. L'aménagement des Landes n'est pas seulement le produit d'une religion du profit mais celui d'une bourgeoisie qui ne pouvait les concevoir que sous la forme de la villa à Arcachon pour le peuple. Si l'esprit change, les œuvres changeront, l'on ne gaspillera plus les crédits à reconstituer un aïrial momie mais à rénover l'habitat landais habité. À partir du moment où l'aménagement des Landes ne sera plus conçu dans l'optique bourgeoise : celle du profit, du pouvoir du prestige, et du confort, les solutions surgiront au gré des lieux et des circonstances.

Notes

(1) *Sud-Ouest*, 3 février 1972 «J'ai lancé de nombreuses études dont on s'inspire aujourd'hui, et qui sont même la seule originalité du deuxième projet, par exemple le canal aquitain pour lequel j'ai fait engager dès mon arrivée, toutes les études hydrauliques, biologiques, commerciales et sportives sur lesquelles on se fonde aujourd'hui.» Déclaration de Saint-Marc à *Sud-Ouest*. On peut juger du sérieux de ces études hydrauliques et biologiques, sinon commerciales et sportives, puisque dès les premiers travaux de creusement de cette autostrade pour grosses bagnoles nautiques, les eaux souillées du lac de Parentis se sont mises à refluer dans l'étang de Sanguinet.

(2) Dans cette même interview de *Sud-Ouest*: «Il est exact qu'avant mon départ, la mission avait approuvé les grandes lignes d'une station à lancer à Moliets sur des terres appartenant à la Satel. Depuis deux ans, ce projet est en sommeil et paraît même abandonné dans le nouveau programme, alors que les travaux étaient prêts à démarrer. Je cherche vraiment les causes de cet abandon, et je n'en vois actuellement qu'une: une préoccupation purement électorale. Chacun sait, en effet, que le maire de Moliets est fort lié avec M. Mitterrand.» (Interview de Saint-Marc par *Sud-Ouest*, 3 février 72).

(3) Déclaration de Biasini, reprenant les arguments de Saint-Marc et de J. Monod, le 8 juin 72.

(4) Investir, synonyme d'engloutir (ex. le *Titanic* s'est investi dans l'Atlantique). Dans le cas de la côte aquitaine, 65 milliards de nouveaux francs.

(5) Les termes sont ceux des plans détaillés de la mission.

La Gueule ouverte, n° 10, août 1973

La Grande Mue, avril 2017

lagrandemue.wordpress.com